

La résurrection du corps

C. E. Stuart

La résurrection du corps

C. E. Stuart

1^{re} édition décembre 2024 (D.A.)

Table des matières

<i>Introduction : Négation de la résurrection du corps.....</i>	<i>1</i>
<i>Éclaircissements préalables.....</i>	<i>4</i>
1) Les « morts », les « vivants ».....	4
2) Ceux qui « dorment ».....	5
<i>La doctrine de la résurrection du corps dans la Parole...7</i>	<i>7</i>
1) La portée du terme résurrection.....	7
2) L'enseignement de la résurrection par les apôtres.....	8
3) La résurrection dans l'Ancien Testament.....	9
4) La résurrection avec l'éclairage du Nouveau Testament. .	10
<i>L'enseignement du Seigneur sur la résurrection.....</i>	<i>12</i>
1) L'enseignement de Jean 5.....	12
2) Confusion dans l'interprétation de Jean 5.....	16
3) L'enseignement de Jean 6.....	22
4) L'enseignement de Jean 11.....	23
5) Conclusion.....	25
<i>La résurrection du Seigneur.....</i>	<i>27</i>
1) La résurrection corporelle du Seigneur.....	27
2) Les termes bibliques employés pour la résurrection.....	27
3) Les conséquences de la résurrection du Seigneur.....	28
<i>La résurrection en 1 Corinthiens 15.....</i>	<i>30</i>
<i>Contestation sur la traduction du verbe ressusciter.....</i>	<i>32</i>
1) Contestation sur le sens du verbe <i>egeiro</i>	32
2) Contestation sur la portée du verbe <i>egeiro</i>	33
3) Utilisation par Paul du verbe <i>egeiro</i>	34
4) Relation entre le mot résurrection (<i>anastasis</i>) et le verbe ressusciter (<i>egeiro</i>).....	35
<i>L'avenir du corps selon la Parole.....</i>	<i>37</i>
1) Les croyants.....	37
2) Les incroyants.....	38
<i>Une fausse utilisation de l'hébreu.....</i>	<i>38</i>
<i>Conclusion.....</i>	<i>41</i>

La résurrection du corps¹

Introduction : Négation de la résurrection du corps²

"Je crois en la résurrection du corps". C'est en substance un article du credo commun de la chrétienté depuis les premiers jours de l'existence de l'Église sur terre. Les anciens credos mentionnaient la résurrection de la chair. L'Écriture nous enseigne la résurrection *du corps*. Mais quelle que soit la forme sous laquelle la doctrine était exprimée, la vérité à transmettre était la même, à savoir que le corps doit ressusciter et être réuni, et ce pour toujours, à l'âme qui ne meurt jamais. Mais est-ce vrai ou faux ? Les saints de Dieu ont-ils, âge après âge, quitté cette vie dans l'attente de la réalisation d'une espérance qui, comme celle de l'hypocrite, périra [Prov. 11:7] ? Ont-ils quitté leur enveloppe mortelle pour ne plus jamais avoir affaire à elle, sous quelque forme ou dans quelque condition que ce soit ? Ou bien est-il vrai que l'espoir exprimé de façon concise dans ce mot latin *resurgam* [*se relever, ressusciter*], que l'on rencontre si souvent, s'accomplira encore ?

À une époque où les croyances populaires sont examinées de si près et où les erreurs populaires sont exposées et corrigées, personne ne doit s'étonner si la doctrine de la résurrection du corps est re-

¹ Article de Clarence Esme Stuart (1828-1903), publié en 1876 dans le périodique *Bible Treasury*, vol.11, p.253-256, 268-270, 281-284. Il peut être utile de noter que la division « Stuart » est plus tardive (1885).

² Les titres et sous-titres ont été ajoutés lors de la traduction.

mise en question et si l'on nie même sa possibilité. Il n'y a là rien de nouveau. Certains philosophes athéniens, lorsqu'ils entendirent Paul enseigner la résurrection, s'en moquèrent (Actes 17:32). Certains chrétiens de Corinthe, entraînés par des raisonnements humains, la niaient (1 Cor. 15:12). Hyménée et Philète semblent l'avoir spiritualisée (2 Tim. 2:17). D'autre part, l'apôtre, pour encourager les lecteurs de l'Épître aux Hébreux, leur a rappelé que le grand Berger des brebis avait été ramené d'entre les morts (Héb. 13:20). Timothée, lui aussi, était encouragé dans sa démarche de témoignage, qui pouvait le conduire au martyre, par le souvenir de la résurrection du Seigneur Jésus Christ, de la semence de David (2 Tim. 2:8). La question est donc la suivante : Le corps ressuscite-t-il ? Ce corps, une fois habité par le Saint Esprit et acheté par le sang du Christ (*Rom. 8:11* ; 1 Cor. 6:20), est-il jamais "perdu", comme on l'a dit, "dans la sphère de la matière" ? L'homme qui a mis son corps au service de ses désirs charnels pendant qu'il était sur terre, en sera-t-il libéré pour toujours après que la mort l'aura réclamé ? – Aujourd'hui, bien des questions, autrefois débattues avec ardeur et acuité, se sont apaisées et ne sont plus considérées comme sujettes à controverse. Qui, par exemple, doute aujourd'hui que la terre tourne autour du soleil ? Qui nierait la vérité de la circulation du sang dans l'organisme humain ? En revanche, ceux qui nient la résurrection du corps n'ont pas encore prouvé ce qu'ils avancent. Les moqueries des philosophes païens et les raisonnements des hommes n'ont pas encore réussi à effacer du credo de l'homme chrétien la croyance en la résurrection du corps.

Après la chute d'Adam, Dieu lui a fait connaître l'origine de son corps : « Tu es poussière et tu retour-

neras à la poussière ». Adam n'était-il que poussière ? Certainement pas. Il avait aussi une âme et un esprit, comme nous l'apprend doctrinalement un passage du Nouveau Testament (1 Thess. 5:23) qui affirme ce que d'autres écritures confirment, à savoir que le corps, l'âme et l'esprit constituent ensemble la totalité de l'homme. La distinction entre le corps et l'esprit est admise par tous, sauf par le matérialiste le plus convaincu (Eccl. 12:7). La différence entre l'*âme* (*ψυχή*) et l'*esprit* (*πνεῦμα*) est clairement affirmée par la Parole de Dieu (Héb. 4:12), bien que le mot *âme* (*ψυχή*) soit souvent utilisé pour les deux dans les Écritures et dans le langage courant (Matt. 10:28 ; 1 Pierre 1:9). Adam mourut, ainsi que toute sa postérité, dans le monde antédiluvien, à l'exception d'Hénoch qui fut enlevé, et de Noé et de ceux qui, avec lui, survécurent dans l'arche à la venue divine du déluge. Puis, au cours des temps qui ont suivi, Noé mourut ainsi que ses descendants, à l'exception d'Élie qui fut enlevé au ciel dans un tourbillon sans passer par les portes de la mort. La mort étant donc le lot commun de l'homme et l'exemption de celle-ci ayant été limitée jusqu'à présent aux deux personnes juste mentionnées (Hénoch et Élie), une question très importante se pose, qui concerne l'homme de près : Existe-t-il, oui ou non, une résurrection du corps ? Un livre a été récemment publié pour nier cette doctrine, que l'auteur se plaît à qualifier de "dogme théologique" (page 93). Tournons-nous vers un Livre plus ancien, pour savoir ce qu'il dit à ce sujet.

Éclaircissements préalables

1) Les « morts », les « vivants »

Mais avant d'entrer dans le détail de cette question, il peut être utile de faire quelques remarques pour expliquer l'utilisation des termes. Lorsque nous disons d'un homme qu'il est mort, nous parlons de l'individu comme cessant par la mort d'exister sur terre, « son lieu ne le reconnaît plus » (Job 7:10). Pourtant, les Écritures nous assurent que son esprit ne meurt pas. Le corps peut mourir et meurt ; la mort le réclame ; la tombe le retient. La personne, cependant, vit pour Dieu, comme le Seigneur l'a dit aux sadducéens dans le temple de Jérusalem (Luc 20:38). Par la mort, l'âme est libérée du corps, et celui-ci cesse alors de vivre. C'est pourquoi nous parlons d'un corps mort, par opposition à un corps vivant. En considérant l'individu comme un tout, nous disons de lui ce qui est vrai d'une partie : il est mort, car le corps, qui est une partie de lui, est mort. Par contre, si nous considérons une personne dans un état de dépouillement – car cet état existe (2 Cor. 5:4 ; 2 Pierre 1:14 ; Apoc. 6:9) et nous rappelle que l'âme ne meurt pas – alors nous parlons de lui comme d'un être vivant. La *personnalité*, qui lui est attribuée lorsqu'il est dans le corps, lui est également attribuée lorsqu'il n'est pas dans le corps. Les chrétiens sont absents du corps et présents auprès du Seigneur (2 Cor. 5:8). Le malfaiteur pénitent était avec le Christ dans le paradis, mais nous n'avons aucune mention de la présence de son corps (Luc 23:43). Et ce n'est pas vrai que pour les saints. L'homme riche est mort et a été enseveli, mais il était vivant dans le hadès. Samuel, s'adressant à Saül des

années après que son corps eut été mis au tombeau, lui dit que lui et ses fils seraient avec lui dès le lendemain (1 Sam. 28:19). Par conséquent, si nous disons qu'un tel est mort, nous comprenons qu'une séparation a eu lieu entre son corps et son âme, le premier étant simplement mort, bien que l'âme vive encore, car dans le langage courant nous parlons de l'individu tel qu'il nous apparaît. Ainsi, lorsque nous parlons des morts, c'est-à-dire de ceux qui ont quitté cette vie, nous comprenons qu'ils sont appelés ainsi (morts) en raison de leur état corporel actuel.

En tant qu'esprits dépouillés de leur corps, ils sont réellement vivants, mais leurs corps étant morts, ils sont appelés les morts. C'est ainsi que nous lisons du Seigneur : « Voici ce que dit le premier et le dernier, celui qui était mort et qui a repris vie » (Apoc. 2:8). Nous lisons de ceux qui participent à la première résurrection : « Ils vécurent et régnèrent avec le Christ mille ans » (Apoc. 20:4). Et nous lisons aussi, à propos des perdus : « Le reste des morts ne vécurent pas jusqu'à ce que les mille ans fussent accomplis » (Apoc. 20:5). Dans chacun de ces cas, la condition de mort ou de vie est considérée comme dépendant de l'état du corps. Si celui-ci est mort, la personne est vue comme morte. Si le corps est ressuscité et réuni à l'âme, la personne est dite vivante.

2) *Ceux qui « dorment »*

Ensuite, lorsque l'Écriture parle des morts comme dormant, qu'est-ce qui dort, le corps ou l'âme ? – Nous lisons en Actes 7:60 qu'Étienne s'est endormi, mais nous savons d'après 2 Corinthiens 5:8 et Philippiens 1:23, qu'il était avec Christ. Du point de vue de l'homme, il dort, car le corps est immobile et inconscient de tout ce qui se passe autour de lui. La même

chose aurait pu être dite de l'homme riche par qui-conque aurait contemplé sa dépouille. Mais regardez derrière le rideau qui cache l'autre monde à nos yeux. L'homme riche était au supplice, il n'avait ni repos ni sommeil (Luc 16:23), et pourtant rien ne troublait la tranquillité de la chambre de la mort : son corps était là, toujours immobile parce qu'inanimé, tandis qu'il souffrait dans le hadès d'atroces tourments. Le corps d'Étienne aussi était immobile. Il dormait. Mais il était avec Christ, à qui il avait confié son esprit. Tout le monde peut comprendre ce langage. En effet, lorsque le sommeil naturel nous envahit, qu'est-ce qui dort ? le corps. Et tandis qu'il est enveloppé dans le sommeil, l'esprit peut converser avec Dieu et recevoir ses instructions (Job 4:12-21 ; Jér. 31:26³). Pourtant, nous disons de la personne qu'elle dort, mais c'est du corps seulement que l'affirmation est correcte d'un point de vue critique. Il en va de même pour la mort naturelle qu'Adam a imposée à sa postérité. On l'appelle sommeil, parce que le corps est inerte, immobile et en repos. Par conséquent, en parlant des choses telles que l'homme sur terre peut les voir, l'état du corps, quel qu'il soit, nous guide dans notre description de l'homme. Il dort, il est enterré, il sent mauvais, il a vu la corruption, tous ces faits sont décrits pour la personne même si, d'un point de vue critique, ils ne s'appliquent qu'à son corps.

³ Voir aussi Ps. 16:7, et comparer ce verset avec les versets 9 et 10. (note d'édition)

La doctrine de la résurrection du corps dans la Parole

1) La portée du terme résurrection

Passons à un autre point. Quelle est la signification de *la résurrection* (ἡ ἀνάστασις) ? Avant la venue du Seigneur, la doctrine de la résurrection des morts faisait partie du credo de tout juif orthodoxe. L'enseignement du Seigneur a confirmé cela (Héb. 6:2 ; 11:35 ; Actes 23:6-8). Sa résurrection l'a prouvé. Les sadducéens le niaient, et il est clair d'après leur question sur la femme qui avait eu sept maris, qu'ils s'opposaient à l'idée de la résurrection du corps. Par sa réponse, le Seigneur a-t-il reconnu qu'ils avaient raison de s'opposer à cette idée ? En aucun cas. Ils se trompaient, ne connaissant ni les Écritures, ni la puissance de Dieu. Ils ne connaissaient pas la puissance de Dieu, car ils pensaient que l'état de résurrection ne pouvait pas être différent de l'état actuel. Le Seigneur les a éclairés sur ce point. Ils ne connaissaient pas les Écritures qui enseignaient la résurrection. C'est vers elles que le Seigneur les a tournés.

Une résurrection de la personne à l'exclusion du corps, comme l'enseigne l'auteur déjà mentionné, n'aurait pas correspondu à leur critère décisif, comme le considéraient les sadducéens. Leur question était dirigée contre la résurrection en général, y compris celle du corps, mais leur doctrine a été condamnée par le Seigneur et ils ont été réduits au silence (Matt. 22:34). Et sa réponse reçut l'approbation de certains scribes (Luc 20:39), qui n'y virent manifestement aucune condamnation de ce qu'ils considéraient comme le point de vue orthodoxe sur le su-

jet. La question des sadducéens visait indéniablement la résurrection du corps, bien que leur enseignement hérétique ne se limitât pas à la nier. Le Seigneur les a complètement réduits au silence. Ils n'ont remporté aucune victoire, même partielle. Il répudie totalement leur doctrine.

2) *L'enseignement de la résurrection par les apôtres*

Après sa résurrection, l'enseignement des apôtres accorda une place prépondérante à la doctrine de la résurrection, à laquelle les Juifs, avant la première venue du Seigneur, n'étaient pas du tout habitués. L'accomplissement de toutes les espérances juives, enseignaient-ils désormais, était inséparablement lié à la résurrection du Seigneur Jésus Christ (Actes 13:34). En outre, la résurrection *d'entre* les morts, enseignée pour la première fois par le Seigneur (Marc 9:10), était une doctrine désormais établie sur une base sûre, puisqu'il devait lui-même ressusciter. Or c'est la promulgation de cette doctrine qui suscita l'animosité marquée des sadducéens, dont nous avons le récit en Actes 4:2-17. Lorsqu'ils exerçaient leur ministère sur la terre, les pharisiens étaient ceux qui s'étaient amèrement opposés au Seigneur lui-même. Les sadducéens prirent alors une place prépondérante pour tenter d'endiguer l'avancée de la vérité chrétienne, s'affligeant de ce que les apôtres prêchaient par Jésus *la résurrection d'entre les morts* (τὴν ἀνάστασις τὴν ἐκ νεκρῶν). Puisque telle était leur doctrine, qu'est-ce que les apôtres ont considéré comme une caractéristique essentielle de la résurrection ? Laissons Pierre nous instruire, comme il le fit pour ses auditeurs le jour de la Pentecôte. « Le patriarche David », déclare-t-il, « a dit de la résurrection du Christ... qu'il n'a pas été laissé dans le hadès, et

que sa chair non plus n'a pas vu la corruption » (Actes 2:31). Une résurrection [spirituelle hypothétique] de l'individu, indépendamment de celle du corps qui resterait mort, n'entrait pas dans la prédication de Pierre. Aucune théorie d'une résurrection qui n'admet pas celle du corps mort ne sera donc conforme à la prédication apostolique et au témoignage du Saint Esprit.

On objectera que Pierre, en Actes 2, ne parle que de la résurrection du Christ. C'est vrai. Mais nous apprenons par Actes 4 que les apôtres enseignaient la résurrection *d'entre les morts*, et que leurs ennemis la comprenaient bien – non seulement celle du Seigneur Jésus, qui avait eu lieu, mais aussi celle d'autres personnes, qui n'avaient pas encore eu lieu. Ils fondaient sur sa résurrection, déjà réalisée, la doctrine de la résurrection *d'entre les morts*. Or, ce que Pierre enseignait du Seigneur Jésus affirmait clairement la résurrection du corps. Nous apprenons donc que le fils de Jonas (Simon Pierre) incluait bien le corps lui-même dans la résurrection, et qu'il l'a certainement expliquée, même s'il ne l'a pas définie. En parlant ainsi par le Saint Esprit, nous apprenons que Dieu, lorsqu'il nous enseigne la résurrection des morts, ne parle pas d'une résurrection de personnes en dehors de leurs corps.

3) *La résurrection dans l'Ancien Testament*

Cette doctrine n'est pas nouvelle. Elle n'est pas limitée au christianisme. Les dignitaires de l'Ancien Testament la considéraient comme possible. Les saints de l'Ancien Testament l'attendaient avec impatience. Abraham estimait que Dieu pouvait ressusciter Isaac, même *d'entre les morts*, d'où il l'a reçu en figure (Héb. 11:19), car c'est en Isaac que la posté-

té d'Abraham devait être appelée. Sa résurrection, s'il mourait, devait donc avoir lieu, et cela impliquait clairement la résurrection de son corps, si l'on voulait que les promesses qui étaient centrées sur lui s'accomplissent. Plus tard, nous lisons que des femmes pieuses ont vu leurs enfants ressusciter, *ἔλαβον ἐξ ἀναστάσεως τοὺς νεκροὺς αὐτῶν* (littéralement : reçurent leurs morts par la résurrection). Mais d'autres furent torturés, n'acceptant pas la délivrance, *ἵνα κρείττονος ἀναστάσεως τύχωσιν* (afin d'obtenir une meilleure résurrection) [Héb. 11:35]. Il serait certainement difficile, en comparant et en mettant en contraste ces déclarations, de douter que, de même que certains ont vu leurs morts ramenés de la tombe, forme bien connue et bien aimée de retour à la vie, de même d'autres attendaient que leurs propres corps soient ressuscités, bien que d'une manière différente et pour une fin différente, pour ne plus jamais mourir, mais pour vivre pour toujours au-delà de la mort [cf 1 Cor. 15:53] – une meilleure résurrection, en effet ! Or, c'est une telle résurrection que David a clairement prophétisée lorsqu'il a écrit ce psaume [Ps. 16:9-11], et qui s'est accomplie par la résurrection du Seigneur Jésus Christ. Les saints de l'Ancien Testament savaient donc que la résurrection du corps était possible et l'attendaient avec certitude.

4) La résurrection avec l'éclairage du Nouveau Testament

Passant au Nouveau Testament, nous entendons le Seigneur apporter son enseignement sur l'avenir du corps. La mort peut s'en emparer, mais Dieu peut s'en occuper après la mort. « Ne craignez pas ceux qui tuent le corps et qui ne peuvent pas tuer l'âme, mais craignez plutôt Celui qui peut détruire et l'âme et le corps dans la géhenne », c'est-à-dire le lieu des

tourments éternels (Matt. 10:28). Mais quand cela aura-t-il lieu ? Le Seigneur, dans Luc, nous dit que ce sera après la mort : « Mais je vous dis à vous, mes amis : Ne craignez pas ceux qui tuent le corps et qui après cela ne peuvent rien faire de plus. Mais je vous montrerai qui vous devez craindre : craignez Celui qui, après avoir tué, a le pouvoir de jeter dans la géhenne ; oui, vous dis-je, craignez celui-là » (Luc 12:4,5). La mort n'est donc pas la fin du corps. Il peut être jeté dans la géhenne, appelée dans Matthieu 5:22 la géhenne de feu, qui est l'étang de feu d'Apocalypse 20, et cela après la mort. Cela n'a pas encore eu lieu. Combien, parmi ceux qui auront leur part dans cet étang, sont morts depuis des siècles ! La dissolution du corps et sa réduction en poussière n'empêcheront pas Dieu de s'en occuper. Car il peut le faire et il le fera, et cela après la mort et la résurrection. Avec ces deux Écritures sous les yeux, l'homme qui nierait la résurrection du corps et affirmerait ouvertement "qu'il est perdu de vue dans le sol pour toujours" (page 139), serait bien audacieux.

L'enseignement du Seigneur sur la résurrection

1) L'enseignement de Jean 5

En outre, le Seigneur déclare clairement qu'il ressuscitera les morts. « De même que le Père réveille les morts et les vivifie, de même aussi le Fils vivifie ceux qu'il veut ; car aussi le Père ne juge personne, mais il a donné tout le jugement au Fils, afin que tous honorent le Fils comme ils honorent le Père. Celui qui n'honore pas le Fils, n'honore pas le Père qui l'a envoyé. En vérité, en vérité, je vous dis que celui qui entend ma parole, et qui croit celui qui m'a envoyé, a dans la vie éternelle et ne vient pas en jugement ; mais il est passé de la mort à la vie. En vérité, en vérité, je vous dis que l'heure vient et [elle] est maintenant, que les morts entendront la voix du Fils de Dieu, et ceux qui l'auront entendue vivront. Car comme le Père a la vie en lui-même, ainsi il a donné au Fils d'avoir la vie en lui-même ; et il lui a donné autorité de juger aussi, parce qu'il est le Fils de l'homme. Ne vous étonnez pas de cela ; car l'heure vient en laquelle tous ceux qui sont dans les sépulchres entendront sa voix ; et ils sortiront, ceux qui auront pratiqué le bien, en résurrection de vie, et ceux qui auront fait le mal, en résurrection de jugement » (Jean 5:21-29).

Ces quelques versets constituent une déclaration très complète. Le Père agit avec une puissance vivifiante, de même que le Fils, qui vivifie qui il veut. Cette vivification concerne-t-elle l'âme ou le corps ? Nous pensons que le Seigneur parle ici [v.21-27] *de l'âme*. Et tous les hommes ne sont pas vivifiés [spirituellement,] dans le sens dont il parle dans ces ver-

sets. Certains seulement sont les sujets de cette puissance de Dieu qui *veut*.

Mais [v.28-29] il appellera bientôt de leurs sépulcres tous ceux qui s'y trouvent. Il s'agit ici d'une seule classe, mais d'une classe qui est morte [(physiquement)], sinon elle n'aurait pas besoin d'être vivifiée. Dans quel sens sont-ils donc morts ? L'Écriture reconnaît-elle donc la mort, telle qu'elle existe actuellement, dans les deux sens [spirituellement et physiquement], ou seulement dans un sens ? Le Nouveau Testament parle-t-il de ceux qui sont spirituellement morts tout autant que de ceux qui sont physiquement morts ? – Oui assurément ! Ainsi, le premier verset de ce passage [v.21], qui parle de l'un, parle aussi de l'autre. Voir aussi Matt. 8:22 : « Laisse les morts ensevelir leurs morts ».

Après avoir annoncé que sa puissance de vivification sera exercée en faveur de certains, morts spirituellement, le Seigneur décrit au verset 24 certains traits caractéristiques de ceux qui en sont l'objet, et leur pleine exemption du jugement qu'il a le pouvoir d'exécuter, afin que tous honorent le Fils comme ils honorent le Père. Les traits caractéristiques sont les suivants : avoir écouté sa parole et avoir cru (non pas à *Celui* mais) *Celui* qui l'a envoyé. Ce sont ceux qui ont la vie éternelle, qui ne viendront pas en jugement, et qui sont passés de la mort à la vie. Ils ont été morts spirituellement. Ils ne sont plus morts dans ce sens.

Ce changement, le passage de la mort à la vie, a lieu alors qu'ils sont encore dans leur corps, vivants sur terre. Il ne s'agit en aucun cas d'une résurrection. C'est l'entrée dans une condition dans laquelle ils n'ont jamais été auparavant. Ils sont passés *de* (ἐκ) la mort à (εἰς) la vie. Mais quand et comment ce

changement a-t-il lieu ? Le verset suivant (v.25) nous renseigne à la fois sur le moment et sur les moyens. C'est alors, quand le Seigneur parlait, que ce changement s'opérait, et le moyen employé était la voix du Fils de Dieu : Ceux qui « entendront... vivront ». Ce ne sont pas ceux qui sont dans les sépulcres, mais les morts (spirituellement) sur la terre. C'est d'eux assurément que parle l'Écriture. Et le Seigneur fixe, sans aucun doute possible, par sa déclaration du changement qui doit s'opérer, le sens qu'il faut attacher dans ce verset au terme *les morts* (*οἱ νεκροί*). Ceux qui entendent la voix du Fils de Dieu vivent.

S'agit-il des âmes qui se trouvent actuellement en hadès ?⁴ Les âmes qui y sont entendent-elles cette voix et vivent-elles ? Les âmes qui s'y trouvent passent-elles alors de la mort à la vie ? – Il est impossible d'appliquer les paroles du Seigneur de cette manière. Si c'était le cas, les morts [incroyants] ne resteraient pas en hadès. Or ils n'en reviendront que lorsque la résurrection aura lieu (Apoc. 20:4,5⁵). [De plus,] en tant qu'êtres immortels, ils vivent tous pour

⁴ Dans l'Ancien Testament, le *shéol* est « un mot très vague, pour désigner le séjour des âmes séparées du corps » (cf note JND en Gen. 37:35, Ps.6:5). Es.14:9-11 semble plutôt figuratif. Dans le Nouveau Testament, le *hadès* est aussi un mot très vague, comme le *shéol*, « le lieu invisible, où les âmes des hommes vont après la mort » (cf note JND en Matt. 11:23). Plus loin, en Luc 16:23, l'homme riche est vu en *hadès*, alors que le pauvre Lazare est *dans le sein d'Abraham* (v.22,23), *ici* (v.25). Le croyant mort, *dépouillé* de son corps (2 Cor. 5:4) est, selon les paroles du Seigneur, dans le *paradis* (Luc 23:43) et, selon Paul, *avec Christ* (Phil. 1:23). Quant aux corps, en général, ils sont vus dans les *sépulcres*. En Apoc. 20:13, les corps des incroyants sont vus, dans la *mer* et dans la *mort* (cf p.38). (note d'édition)

Dieu [Luc 20:38]. En ce sens ils ne sont jamais morts. Cependant aucun de ceux-là, une fois morts [quant au corps], n'est censé revivre jusqu'à ce que la résurrection [de jugement] ait lieu [v.7,11-14].

Les « morts en Christ », quant à eux, ne sont pas encore ressuscités, comme 1 Corinthiens 15:20-23 et 1 Thessaloniens 4:16 en témoignent. Christ ressuscité est les « prémices de ceux qui se sont endormis », lesquels ne sont pas encore ressuscités lorsque Paul écrivait, mais ressusciteront lorsque le Seigneur descendra du ciel [dans les nuées, v.17]. La résurrection [résurrection de vie] de ces personnes est proche, mais encore à venir.

Mais en Jean 5:24-26, le Seigneur nous parle de l'effet actuel de l'écoute de sa parole : les morts qui l'entendent vivent. Dans ces versets, il ne parle pas de résurrection. Mais il parle du résultat de l'écoute de sa voix, celle du Fils de Dieu, et ce résultat, c'est que la vie est communiquée aux morts [spirituellement], lesquels passent ainsi de la mort à la vie. [Aux v.24-26] il *vivifie* les morts, et [aux v.28-29] il *ressuscite* les morts. Les deux choses sont effectuées par sa voix, mais le résultat dans le premier cas est de donner la vie [spirituelle], et le résultat dans le second cas est d'appeler les morts à sortir des sépulcres. Dans chaque cas il s'agit d'individus. Ceux qui entendent vivent. Tous ceux qui sont dans les sépulcres sortent. Entre le verset 25 et le verset 28, la différence est marquée, car les personnes en vue sont différentes, et les résultats sont différents. Au

⁵ Comme on le voit avec le verset 5, mille ans au moins sépare la résurrection des croyants de celle des incroyants. Par ailleurs, en Jean 5:24-27, il ne s'agit pas du hadès, mais de ceux qui entendent sa parole et croient Celui qui l'a envoyé (cf paragraphe suivant). (note d'édition)

verset 25, il s'agit de vivifier, et c'est donc la vie qui est mentionnée. Dans le verset 28, il s'agit de faire sortir des sépulcres, et c'est donc de résurrection qu'il est question. Dans le premier cas, il y a un changement de condition (ceux qui étaient morts vivent). Dans le second cas, il y a en plus un changement de lieu (ils sortent des sépulcres).

Aucune ingéniosité ne peut nous permettre d'échapper à cette conclusion. Les mots sont si clairs. Au verset 25, où il est question de la vivification de l'âme, le terme utilisé est *les morts*. Au verset 28, *tous ceux qui sont dans les sépulcres* sont désignés comme étant ceux qui entendront la voix du Fils de l'homme. Si le Seigneur avait parlé des morts spirituels dans les mêmes termes que des morts physiques, l'ambiguïté aurait pu être invoquée pour enseigner qu'il ne parle finalement que d'une seule classe. Pour que son langage soit clair, il lui a plu de parler dans un verset des *morts*, et dans l'autre de *tous ceux qui sont dans les sépulcres*.

2) Confusion dans l'interprétation de Jean 5

Comment l'auteur tente-t-il alors de surmonter cette difficulté ? Voici ce qu'il dit : "Il est maintenant clair pour moi que les morts d'ici (verset 25) et ceux des versets 28 et 29 sont de la même classe, c'est-à-dire qu'il s'agit dans chaque cas de morts réels, bien qu'ils soient apparemment désignés différemment. Car, à mon avis, le petit mot *TOUTES* prouve clairement qu'il doit en être ainsi. *Quelques-uns*⁶ des morts

⁶ Il ne s'agit pas d'un rapprochement (contradictoire en soi), en fonction de « l'heure », entre *quelques-uns* et *tous*. D'ailleurs la Parole n'emploie pas le terme *quelques-uns*. Il y a par contre un remarquable parallèle dans ces versets. Ceux qui sur la terre entendent sa parole seront ceux qui*

devaient entendre la voix du Fils de Dieu à l'heure mentionnée au verset 25. Mais maintenant, *tous* ceux qui sont dans la tombe doivent entendre sa voix à l'heure qui doit venir. La classe est donc la même dans chaque cas. Il est clair que *quelques-uns* des morts et *tous les* morts doivent se rapporter à la même classe de personnes. En d'autres termes, il ne peut y avoir une sorte de morts au verset 25, et une autre sorte de morts aux versets 28 et 29, incluses en même temps dans un seul *tout*. Il ne s'ensuit pas non plus, à mon avis, que, parce que le Seigneur a changé la désignation au verset 28, il a changé la classe." (page 92)

De la part de quelqu'un qui insiste si littéralement sur l'interprétation rigide des termes lorsqu'ils militent contre sa théorie, on aurait pu s'attendre à un raisonnement différent de celui-ci. En effet l'auteur insiste sur le fait que, puisque l'on dit que les morts physiques dorment, ce sont donc les personnes et non les corps qui réellement dorment (page 33). Il laisse également entendre que, puisqu'il ne peut trouver dans la Parole la formule moderne *la résurrection du corps*, cette doctrine n'est pas pour lui une doctrine scripturaire (page 4). Mais ici, en admettant le changement de langage du Seigneur qui passe de l'expression *les morts* à l'expression *tous ceux qui sont dans les sépulcres*, l'auteur écrit de ces derniers qu'ils *sont tous des morts* ! Ce que le Seigneur évite évidemment à dessein, l'auteur l'adopte. "Tous les

participeront à la résurrection de vie** ; ceux qui sur la terre n'entendent pas sa parole seront ceux qui participeront à la résurrection de jugement. (note d'édition)

* évidemment, les croyants vivants lors du retour du Seigneur les accompagneront (1 Thess. 4:15-17).

** « ils ne viennent pas en jugement » (v.24).

morts", dit l'auteur ; "tous ceux qui sont dans les tombeaux", étaient les paroles du Seigneur. Or, ce changement de termes est lourd de conséquences. L'auteur se rend lui-même probablement confus, et peut assurément rendre confus certains de ses lecteurs lorsqu'il écrit : "quelques-uns des morts et tous les morts doivent se référer à la même classe de personnes". Son raisonnement, tout le monde peut le constater, est basé sur une erreur, et une erreur qu'il a lui-même commise. L'attention portée au langage du Seigneur éclaire le sujet. Mais la particularité de son explication suggère, pour le moins, que son hypothèse (selon laquelle il s'agit de la même classe de morts au verset 25 et au verset 28) est tout à fait erronée.

Mais pourquoi *les morts* du verset 25 devraient-ils donc être les mêmes que *tous ceux qui sont dans les sépulchres* ? Le Seigneur s'occupait-il en cette occasion uniquement de ceux qui étaient dans les sépulchres ? N'avait-il rien à dire à ceux qui vivaient alors dans leurs corps ? Les Juifs avaient-ils combattu la doctrine de la résurrection ? À l'exception des sadducéens, la plupart des Juifs y croyaient. Qu'est-ce qui a donc motivé ses messages personnels et ciblés ? – Ils s'opposaient à ce que le Seigneur guérisse l'homme le jour du sabbat. Ils opposaient la loi à sa recommandation à l'homme de porter son lit ce jour-là, et ils affirmaient que le Seigneur avait violé le sabbat. Ils s'opposaient fermement à l'annonce *de sa divinité et de sa relation avec son Père*. Le Seigneur s'adressa alors à eux et insista sur l'importance de recevoir son enseignement et sur la nécessité de reconnaître son autorité. Car il donnait la vie, la vie spirituelle, et il exécuterait bientôt le jugement.

Remarquez aussi que lorsqu'il parle de ceux qui sont dans les sépulcres, il s'abstient de prononcer cet appel personnel et ciblé : « En vérité, en vérité, je vous dis ». Mais, si les morts spirituels sont ceux dont il est question dans les versets 24 et 25, la manière dont il parle [en lançant ces deux appels] et les termes qu'il choisit pour transmettre son enseignement ont un but spécifique – but entièrement perdu si nous adoptons le point de vue de l'auteur. Pourquoi le Seigneur s'adresserait-il à eux d'une manière aussi précise, s'il énonçait une vérité qui ne concernait pas directement ses auditeurs ? Mais dans ce passage, si l'on considère *les morts* comme étant des morts spirituels, alors la vigueur et l'intérêt de son enseignement deviennent évidents.

Encore une fois, *les morts*⁸ ne sont pas nécessairement synonymes de *tous ceux qui sont dans les sépulcres*, et même ils ne le sont pas du tout. En effet, bien que ceux d'entre eux qui sont dans les sépulcres avant que le Seigneur ne vienne pour enlever ses saints soient compris dans la première classe mentionnée au verset 29, toutes les âmes vivifiées n'en sortiront pas en ce jour, car il y aura une compagnie de saints encore vivants (physiquement) sur la terre qui seront enlevés sans passer par la mort [1 Thess. 4:17 ; 1 Cor. 15:51-52]. L'auteur admet cela (page 155), et le langage du Seigneur, bien qu'il ne l'enseigne pas explicitement ici, le laisse clairement entendre.⁷ Puisqu'il y a ainsi des personnes autrefois mortes [spirituellement],⁸ mais qui ne mourront jamais

⁷ Voir les notes n°10 p.22, et n°11 p.24. (note d'édition)

⁸ Il s'agit bien entendu de personnes mortes spirituellement avant d'avoir entendu la voix du Fils de Dieu puis vivifiées spirituellement en l'entendant. L'auteur contestataire suppose à tort qu'il s'agit de personnes mortes physiquement.

[mais seront changées], *les morts* de notre passage ne doivent pas, à priori, être synonymes de *tous ceux qui sont dans les sépulcres*. Et pour bien montrer que ce n'est pas le cas, le Seigneur, parlant cette fois au verset 28 de ceux qui sont morts [physiquement], ne les appelle pas *les morts*, [mais dit qu'ils sont *dans les sépulcres*].

« Tous ceux qui sont dans les sépulcres » : cette expression inclut assurément les corps qui y sont déposés. Non, dit l'auteur, ce n'est pas le cas. Et pour étayer son affirmation, il attire l'attention sur le passage d'Ézéchiél 32, par lequel, à partir d'une portion de la Bible hautement et ouvertement figurative, il cherche à expliquer l'enseignement du Fils de Dieu dans l'un des passages les plus solennels et les plus clairs que contienne le Nouveau Testament. Ézéchiél parle de sépulcres dans le séjour des morts [v.22-25]. Il y a donc, dit l'auteur, des sépulcres dans la région où sont allés les esprits dépouillés de leurs corps naturels. Or, comme il nous a aussi appris que [soi-disant] le corps terrestre n'entre pas du tout dans le séjour des morts [le shéol], on voit mal à quoi peuvent servir des sépulcres (tombes) dans cette région. Peut-on enterrer un esprit ? L'idée est absurde. Le "corps spirituel", selon l'auteur, reçu par l'esprit non vêtu à son entrée dans le séjour des morts, pourrait-il être déposé dans le sépulcre ? (pages 50, 72, 107) Celui-ci, selon son enseignement, n'a jamais pu être associé au péché ! La mort n'a donc aucun droit sur lui. Puisqu'il est évident que l'esprit ne peut pas être enterré et qu'un "corps spirituel" ne peut pas non plus être obligé de se soumettre à l'enterrement, qu'est-ce qui est enterré dans le séjour des morts, si l'auteur doit être notre guide ? Poser une telle ques-

tion selon son point de vue suffit à démontrer le caractère insoutenable de sa position.

L'auteur contestataire est parti en effet d'une idée erronée de ce que recouvre le terme *shéol*. Le *shéol* comprend en réalité le sépulcre, ainsi que la région dans laquelle les esprits non vêtus attendent leur résurrection. C'est ainsi que Jacob s'exclama, dans l'amertume de son âme, lorsqu'il fut appelé à se séparer de Benjamin, que ses fils feraient descendre ses cheveux blancs avec douleur dans la *tombe* (ou *shéol*) (Gen. 42:38). L'assemblée de Dathan et Abiram descendit vivante dans la *fosse* (ou *shéol*) (Nomb. 16:30,33). Job (Job 24:19), le Psalmiste (Ps. 30:3 ; 49:14 ; 141:7) et Isaïe (14:15) s'expriment de la même manière. On entendait par *shéol* ce que l'on pourrait appeler l'ensemble du monde souterrain. Le corps et l'âme sont tous deux représentés comme y entrant. C'est pourquoi le prophète peut dépeindre dans un langage imagé les morts dans leurs tombes (dans le *shéol*), avec les larves au-dessus d'eux et les vers au-dessous (Ésaïe 14:11). Pour un Hébreu, ce langage n'était pas incongru, car il y a des vers dans la tombe. Les tombes peuvent donc être décrites comme étant dans le *shéol*, car on considérait que la personne entière, corps et esprit, y entrait.⁴ C'est là un fait très sérieux pour celui qui s'oppose à l'enseignement correct de Jean 5 et qui nie la résurrection du corps, affirmant qu'il "est perdu de vue dans le sol pour toujours" (page 139). La prétendue autorité scripturaire (page 99) pour interpréter Jean 5:28 comme parlant de personnes mortes, hors de leurs corps, s'avère n'être aucunement une autorité scripturaire. L'auteur nie ouvertement la résurrection du corps, que notre Seigneur a clairement enseigné et il le fait, comme il le prétend, sur la base de l'autorité des Écritures ! Or une fois examiné, son in-

interprétation ne fait que démontrer sa vision erronée de ce qui, dans l'Ancien Testament, est appelé shéol.

3) *L'enseignement de Jean 6*

Mais poursuivons. Après que le Seigneur ait annoncé ce qu'il ferait pour tous ceux qui l'écouteront et ce qu'il ferait dans la suite (faire sortir tous ceux qui sont dans les tombeaux), il se présente à la foule et aux Juifs au chapitre suivant (6) comme *le véritable Pain, le Pain vivant, le Pain de vie*, en contraste avec la manne dont leurs pères s'étaient nourris dans le désert. La manne entretenait la vie, mais elle ne pouvait pas donner la vie, ni préserver de la mort, ni assurer la résurrection à ceux qui en mangeaient. Le Pain de vie, qui communique la vie éternelle à tous ceux qui en mangent, leur assurera la résurrection au dernier jour. Ainsi, non seulement le Seigneur *vivifierait* les âmes, mais il *ressusciterait* au dernier jour⁹ ceux qui auront mangé le Pain de vie ([cela est affirmé quatre fois :] versets 39,40,44,54), s'ils doivent entrer dans la tombe.¹⁰ Il prendrait ainsi soin de toute la personne, du corps comme de l'âme.

En mangeant de ce Pain, on vit éternellement [âme et corps] (verset 58). Après l'avoir mangé, si la mort physique survient, la résurrection aura lieu à coup sûr : « Je le ressusciterai au dernier jour ».

⁹ En Jean 5, le Seigneur, comme Fils, (réveille les morts et) vivifie ceux qu'il veut ; en Jean 6, le Seigneur vivifie et ressuscite comme Fils de l'homme. Cf 1 Cor. 15:21. (note d'édition)

¹⁰ C'est une allusion au fait qu'un saint peut ne jamais mourir. Voir la note n° 11 p.24.

4) *L'enseignement de Jean 11*

Poursuivant en quelque sorte en compagnie de notre évangéliste, écoutons le Seigneur Jésus lorsqu'il rencontre Marthe à l'extérieur du village de Béthanie. À sa déclaration : « Ton frère ressuscitera », Marthe acquiesça et précisa le moment de la résurrection en disant : « Je sais qu'il ressuscitera en la résurrection, au dernier jour ». Le Seigneur répondit aussitôt : « Moi, je suis la résurrection et la vie : celui qui croit en moi, encore qu'il soit mort, vivra ; et quiconque vit, et croit en moi, ne mourra point, à jamais. Crois-tu cela ? » (11:23-26). Qu'est-ce que cela signifie ? Lazare était déjà une âme vivifiée. Ce n'est pas de son âme que le Seigneur parlait. Or Lazare était mort. Le Seigneur le savait. Marie le lui a rappelé. Marthe, lorsqu'elle l'a rencontré, le savait aussi et, une fois de plus, au tombeau, elle a attiré son attention sur ce fait : « Seigneur, il sent déjà, car il est [là] depuis quatre jours ». Les Juifs qui étaient avec eux, le savaient aussi. Ils ne pensaient qu'à la mort physique. La mort spirituelle ne faisait l'objet d'aucune supposition. La tristesse qui remplissait le cœur de la sœur venait de ce que la mort tenait Lazare sous son emprise. La mort et l'ensevelissement avaient eu lieu alors que Christ était absent. Mais pour la résurrection, il était nécessaire qu'il fût là. Sa puissance et, dans ce cas, sa présence personnelle étaient requises. Et maintenant, dans son chemin vers le tombeau, il révèle ce qu'il est, en réponse à ce qui les avait remplies de tristesse. Car ici, parmi ses saints, il était au service de ceux qui étaient dans la détresse. « Je suis la résurrection et la vie. » Il mentionne d'abord la résurrection, puis la vie. Car il parlait de la mort, le salaire du péché, et des circonstances dans lesquelles ils se trouvaient tous à ce moment-là. Il est la résurrection.

Si donc les siens entrent dans la mort, il les ressuscitera, car « celui qui croit en moi », dit-il, « bien qu'il soit mort (*κᾶν ἀποθάνῃ*), vivra ». Il est clair qu'il parle de la mort physique, la mort de celui qui a déjà la vie éternelle, ayant cru en lui. [Et ayant cru,] si quelqu'un meurt, il vivra [v.25]. Nous apprenons donc pour la première fois qu'un saint peut ne jamais mourir,¹¹ c'est-à-dire ne jamais être séparé de son corps, comme l'était Lazare à ce moment-là : « Quiconque vit, et croit en moi, ne mourra point, à jamais » [v.26].

Remarquez ici l'ordre de pensée : « vit, et croit », et non pas "croit, et vit". Et le fait de ne jamais mourir concerne le corps, avec lequel, dans les circonstances [futurs] indiquées, l'âme ne sera jamais sé-

¹¹ L'auteur C.E.S. ne développe pas ce point ici. Voici ce qu'explique W. Kelly à ce sujet : « Jésus dit à Marthe : "Je suis la Résurrection et la Vie", et dans cet ordre... Il est la Résurrection autant que la Vie, et cela, dans la plénitude de sa puissance... C'est la supériorité de la vie en Christ, au-dessus de toute entrave, laquelle sera manifestée lors de sa venue. Car "nous ne nous endormirons pas tous, mais nous serons tous changés : en un instant, en un clin d'œil, à la dernière trompette, car la trompette sonnera et les morts seront ressuscités incorruptibles, et nous, nous serons changés" [1 Cor. 15:51-52]. Ainsi, à la venue du Seigneur, les morts en Christ ressusciteront premièrement ; puis les vivants qui demeurent, sans passer par la mort, seront ravis ensemble avec eux dans les nuées à la rencontre du Seigneur, en l'air ; et ainsi nous serons toujours avec le Seigneur" [1 Thess. 4:17]. Ainsi, il sera manifesté qu'il est la Résurrection et la Vie : la résurrection, parce que les croyants morts ressusciteront immédiatement, obéissant à sa voix ; la vie, parce que chacun de ceux qui vivent et croient en Lui verront leur mortalité engloutie par la vie au même moment. » (*Exposition of the Gospel of John*, édition 1966, p.230). (note d'édition)

parée. La vie après la mort concerne le corps, et la réunification de l'âme et du corps, qui est appelé ici *résurrection* (ἀνάστασις).

Tant que la résurrection n'a pas eu lieu, celui qui est considéré comme devant en faire l'objet est caractérisé comme ne vivant pas [cp Apoc. 20:5]. En effet, dans tout ce passage, résurrection et vie sont des termes correspondants. En tant que ressuscité, le saint vit. Tant qu'il n'est pas ressuscité, il ne vit pas. Cela sera vrai pour tous les saints morts. Lazare, ressuscité, en est une sorte d'illustration. (C'est une illustration d'une certaine manière, parce que Lazare a été ressuscité pour mourir à nouveau, or les morts seront ressuscités pour ne plus mourir [cf 1 Cor. 15:53-54].) Mais c'est aussi une illustration d'une autre sorte, parce qu'elle enseigne ce qu'implique la résurrection : l'appel hors du tombeau du corps qui y avait été déposé. Dans le cas de Lazare, son corps a été ressuscité, mais jusqu'alors, depuis l'entrée de la mort, il n'était pas considéré comme vivant. Il en va de même pour les saints endormis : leurs corps doivent être ressuscités pour qu'ils puissent « vivre » [v.25-26].

5) Conclusion

Jusqu'à présent, l'enseignement de Christ nous a appris trois choses importantes :

- Il peut s'occuper du corps après la mort, et il s'en occupera, en appelant à sortir des tombeaux tous ceux qui s'y trouvent, les uns pour une résurrection de vie, les autres pour une résurrection de jugement.
- Ensuite, c'est en mangeant sa chair et en buvant son sang [en image un Christ mort] que

l'on peut être sûr d'appartenir à la première de ces classes.

- Enfin, le Seigneur Jésus est la Résurrection et la Vie.

La mort ne peut donc avoir aucun pouvoir, sauf s'il la permet [1 Cor. 15:54b], et uniquement sur ceux qui doivent y entrer. Car il peut ressusciter ses saints endormis, et il les ressuscitera, mais il peut aussi empêcher d'y entrer ceux qui croiront en lui, et il le fera [lors de sa venue en grâce].

Nous allons maintenant passer de son enseignement à la considération de sa propre résurrection et de ses conséquences.

La résurrection du Seigneur

1) La résurrection corporelle du Seigneur

Le Seigneur a plusieurs fois parlé de sa propre résurrection (Jean 2:20,21 ; Matt. 16:21 ; 17:9,23 ; 20:19 ; 26:32 ; Marc 8:31 ; 9:9,31 ; 10:34 ; Luc 9:22 ; 18:33 ; 24:7). Ses ennemis comprirent par ses paroles qu'il prédisait la résurrection de son corps ; ils demandèrent à Pilate une garde pour surveiller le tombeau, de peur que ses disciples, arrivant de nuit, ne le dérobent et, comptant sur la crédulité de la population, n'affirment qu'il était réellement ressuscité (Matt. 27:63). Les soldats gardèrent donc le tombeau, mais il est ressuscité. Les vêtements dans lesquels son corps avait été enveloppé sont restés sur place, et leur disposition, vue par Pierre (Jean 20:6,7), n'indique en rien une sortie précipitée du sépulcre taillé dans le roc. Ni les apôtres Jean et Pierre, ni les femmes ne trouvèrent le corps du Seigneur. Sa résurrection ne faisait aucun doute. Il a été vu. Il a été touché. On lui a parlé. Il mangea aussi pour convaincre ses disciples que c'était bien lui. Il leur montra ses mains et ses pieds, et demanda à Thomas d'enfoncer sa main dans le côté de son Maître.

2) Les termes bibliques employés pour la résurrection

En traitant de la résurrection, les auteurs inspirés utilisent certains termes, à savoir deux noms, *ἐγερσις* (*egersis*), et *ἀνάστασις* (*anastasis*) ; et trois verbes, *ἐγείρω* (*egeiro*), *ἀνίστημι* (*anistemi*), et *ἀνάγω* (*anago*).

Le premier de ces deux noms n'apparaît qu'une seule fois dans le Nouveau Testament (Matt. 27:53)

et fait référence à la sortie du Seigneur du tombeau. L'autre mot, *anastasis*, est le terme courant pour désigner la résurrection, qu'il s'agisse du Seigneur Jésus ou de quiconque d'autre.

Parmi les verbes, *egeiro*, lorsqu'il est utilisé pour les morts, suggère l'existence et l'exercice du pouvoir de les ressusciter, ce pouvoir étant dévolu et exercé par un autre que celui qui en est l'objet. En effet, on ne peut pas dire qu'un mort se ressuscite lui-même. Les morts sont ressuscités. Dieu ressuscite les morts. Toute personne aussi à qui ce pouvoir a été délégué est censée l'exercer (Matt. 10:8). Mais aucun mort n'est censé se ressusciter lui-même, à l'exception du Seigneur Jésus (Jean 2:19) qui, à cette occasion, s'est présenté comme Dieu aussi bien que comme homme. Le second verbe, *anistemi*, étant intransitif à certains de ses temps (à savoir au présent et à l'imparfait passif, et avec le second aoriste, au parfait et au plus-que-parfait actif) attire l'attention, lorsque l'un de ces temps est employé, sur *l'état* de la personne : la personne *est ressuscitée* alors qu'elle était morte, sans suggérer, comme le fait *egeiro*, l'action d'un autre pour la ressusciter. Le troisième verbe, *anago*, n'apparaît que deux fois en relation avec la résurrection (Rom. 10:7 ; Hébr. 13:20) et, à chaque fois, il ne se réfère qu'à celle du Seigneur. Voilà ce qui concerne les termes employés.

3) Les conséquences de la résurrection du Seigneur

Les conséquences de la résurrection du Seigneur sont très importantes. Par elle, le Seigneur est déterminé Fils de Dieu en puissance (Rom. 1:4) ; il est désigné comme le futur Juge des vivants et des morts (Actes 17:31) ; par elle, la justification du croyant est

déclarée (Rom. 4:25). Par ailleurs, la résurrection de tous les morts est une vérité dont on ne peut plus douter. La résurrection de Christ est à la fois l'illustration et le gage de la résurrection des saints endormis en Lui. Ainsi l'homme, qu'il soit sauvé ou non, est concerné au plus haut point par la résurrection du Seigneur d'entre les morts : Il est ressuscité, prémices de ceux qui sont endormis [1 Cor. 15:20-21].

Sa tombe n'est pas la seule à avoir été privée de son occupant. En effet, « beaucoup de corps des saints endormis ressuscitèrent, et étant sortis des sépulcres après sa résurrection, ils entrèrent dans la sainte ville, et apparurent à plusieurs » (Matt. 27:52,53).¹²

D'autre part, ces saints ne sont pas les seuls à être concernés par la résurrection et à y avoir participé, car *tous* ceux qui entrent dans la tombe en sortiront, vu que Christ est ressuscité [1 Cor. 15:20-21]. C'est de cette vérité générale que traite 1 Corinthiens 15, bien qu'il s'attarde longuement sur la résurrection *des saints*.

¹² Cp Actes 13:34 et Hébr. 11:35. (note d'édition)

La résurrection en 1 Corinthiens 15

Or, en traitant ce sujet, dont la vérité était niée par quelques-uns à Corinthe, l'apôtre s'étend sur trois points importants : premièrement, il y a une résurrection des morts (versets 12-23) ; deuxièmement, les corps de notre humiliation y auront part (versets 35-50) ; troisièmement, cet événement, c'est-à-dire la résurrection [et le « changement »] des saints qui font partie de l'Église, s'accomplira en un instant, en un clin d'œil, à la dernière trompette (versets 51-58).

Le premier de ces points concerne tout le monde. Le Christ est ressuscité d'entre les morts, il y a donc une résurrection des morts. Sa possibilité est prouvée. Sa certitude est établie. Mais plus précisément, c'est le corps qui sera ressuscité. Et ici, écrivant aux chrétiens et pour les chrétiens, l'apôtre s'est longuement attardé sur la résurrection des chrétiens. Leur corps, semé en corruption, ressuscitera en incorruptibilité ; semé en déshonneur, il ressuscitera en gloire ; semé en faiblesse, il ressuscitera en puissance ; semé corps animal, il ressuscitera corps spirituel [v.42-44]. Grand est le changement auquel sera soumis le corps déposé au tombeau. La condition dans laquelle il sera ressuscité, aussi, sera parfaite et permanente car, semé en faiblesse, il ressuscitera en gloire, semé corps naturel, il ressuscitera corps spirituel. Et cela aura lieu en un instant, en un clin d'œil. Ce qui est semé reprendra vie, mais un changement s'opérera, de sorte que le corps ne sortira pas du tombeau dans le même état que celui dans lequel il y est entré.

Ainsi, en commun avec les corps des saints qui ne mourront jamais, le corps déposé dans le tombeau sera soumis à un changement, bien que le changement auquel il sera soumis sera nécessaire-

ment différent de celui caractérisant ceux qui ne mourront jamais : « Car il faut que ce corruptible revête l'incorruptibilité » [(les morts lors de la venue en grâce du Seigneur)], « et que ce mortel revête l'immortalité » [(les vivants lors de la venue en grâce du Seigneur)] (v.53).

Contestation sur la traduction du verbe res-susciter

1) Contestation sur le sens du verbe egeiro

Mais l'auteur contestataire s'oppose à cette conclusion, et principalement pour deux raisons : une de traduction, et une d'interprétation. Il ne veut pas entendre parler de la traduction de *ἐγείρω*, *relever*, quand le sujet en cours est la résurrection. Selon lui, ce verbe *egeiro* doit toujours être rendu par *réveiller* lorsqu'il est utilisé pour les morts. Et la personne qui meurt, voudrait-il nous faire croire, est réveillée immédiatement à son entrée dans le hadès, et reçoit alors et là son corps spirituel, dans lequel, vêtu aussitôt, il attend des siècles, peut-être avec des multitudes, avant de participer à la résurrection (*ἀνάστασις*, *anastasis*). – Mais est-ce vraiment le cas ? Nous sommes-nous tous trompés, anciens et modernes, Juifs et Grecs, dans la compréhension du sens véritable de *ἐγείρω* (*egeiro*) ? Testons cette affirmation.

Lorsque le Seigneur a parlé pour la première fois de sa mort et de sa résurrection, il l'a fait, c'est vrai, dans un langage figuré, mais dans un langage qui transmettait ce qu'il voulait exprimer. « Détruisez ce temple, et en trois jours je le relèverai (*egeiro*) ». Or ici, incontestablement, *egeiro* signifie relever. Parler de réveiller un temple serait absurde. Dire que l'on va le relever ne l'est pas du tout. C'est dans ce sens que les Juifs ont compris ce que le Seigneur disait, puisqu'ils ont répondu : « On a été quarante-six ans à bâtir ce temple, et *toi, tu le relèveras* (*ἐγερῇς*, *egereis*)¹³ en trois jours ? » (Jean 2:19,20) De plus, après sa mort, les Juifs demandèrent à Pilate une garde pour surveiller le sépulcre, au motif qu'il avait dit : « Après

trois jours, *je ressusciterai* (ἐγείρομαι, *egeiromai*)¹³ » (Matt. 27:63) ; et ils entendaient par là la sortie de son corps du tombeau. Il est donc clair que l'auteur, par la traduction sur laquelle il insiste (page 36), est en désaccord avec le Seigneur, l'évangéliste et les Juifs, qui tous attachaient au verbe *egeiro* un sens qu'il rejette nettement.

2) Contestation sur la portée du verbe *egeiro*

Par ailleurs, heureusement pour ses lecteurs, il n'est pas cohérent avec lui-même et met à bas, avec sa propre arme, l'édifice qu'il cherche à construire. Il nous dit que les morts *sont réveillés* (ἐγείρονται)¹³ dans le hadès, et il en est toujours question comme d'une réalité présente (page 36). Cet éveil, insiste-t-il, n'a rien à voir avec le corps. C'est la personne, en dehors de son corps, qui est éveillée (page 58). Eh bien, testons encore cette affirmation.

Le Seigneur *est ressuscité* (ἐγήγερα)¹³ le troisième jour (1 Cor. 15:4) – c'est ce que dit l'Écriture et c'est ce que nous croyons. A-t-il été réveillé le troisième jour ? Était-il personnellement, et indépendamment de son corps, endormi jusqu'à ce moment-là ? Seul un hérétique oserait enseigner cela. Si *egeiro*, utilisé pour les morts, devait toujours être traduit par *réveiller* une personne, ce serait la seule conclusion possible. Or c'est une conclusion que nous devons rejeter et que l'auteur même ne s'aventurerait pas à adopter. En effet, dès qu'il parle de la résurrection du Seigneur (ou de son réveil, comme il l'appelle), il nous dit que le Christ a été réveillé *ici* (page 57). L'ajout de ce mot, *ici*, est un aveu (peut-être inconscient) du caractère insoutenable de sa position. La résurrection de Christ n'a pas eu lieu immédiatement,

¹³ Il s'agit toujours du verbe grec *egeiro*. (note d'édition)

mais le troisième jour. Elle n'a pas eu lieu non plus étant séparé de son corps, mais elle l'a expressément inclus. Le verbe *egeiro* est utilisé pour la résurrection *du corps* hors du tombeau. Par conséquent, tout ce qu'il soutient au sujet du réveil *des âmes* dans le hadès doit réellement être abandonné lorsqu'il parle de la résurrection du Seigneur Jésus Christ. Christ est ressuscité le troisième jour. Tout est clair si l'on s'en tient à la traduction courante de *egeiro*, car « si les morts ne ressuscitent¹³ pas, alors le Christ n'est pas ressuscité¹³ » (1 Cor. 15:16). Mais tout est confus et incohérent si nous adoptons la traduction suggérée. En effet, que le réveil de Christ ici, *le troisième jour* après sa mort, soit une preuve que les morts se réveillent dans le hadès *au moment* où ils meurent, c'est une difficulté que l'auteur n'a pas résolue et pour laquelle, selon son hypothèse, il n'y a pas de solution.

3) Utilisation par Paul du verbe *egeiro*

Mais comment Paul comprenait-il ses propres termes ? Dans son esprit, *egeiro* signifiait-il réveiller le mort en dehors de son corps ? Quelle est donc la force, la signification de son langage, en 2 Corinthiens 1:9 ? « Mais nous-mêmes nous avons en nous-mêmes la sentence de mort, afin que nous ne nous n'eussions pas confiance en nous-mêmes, mais en Dieu qui ressuscite (*ἐγείροντι*, *egeironti*)¹³ les morts ». Est-ce le réveil de l'apôtre, ou celui des morts dans le hadès, qui occupe ici son esprit ? Nous savons bien que ce n'est ni l'un ni l'autre.

4) Relation entre le mot *résurrection* (*anastasis*) et le verbe *ressusciter* (*egeiro*)

Encore une remarque sur cette question de traduction, et nous passerons à autre chose. « Semé en déshonneur, il ressuscite (*ἐγείρεται*, *egeiretai*)¹³ en gloire » (1 Cor. 15:43). Ceux qui sont dans le hadès sont-ils dans la gloire ? Le saint ferme-t-il les yeux dans la mort pour se réveiller en gloire dans le hadès ? Paul, en écrivant sur la *résurrection* des morts, dit que le corps est *ressuscité* en gloire, reliant ainsi l'acte de ressusciter (*egeiro*) à la *résurrection* (*anastasis*). L'auteur contestataire admet que la *résurrection* (*anastasis*) est future (page 36). Alors *ressusciter* (*egeiro*) est aussi futur. Cela concerne le corps, puisque tout le chapitre de 1 Corinthiens 15 traite indéniablement du corps.

Examinons donc très brièvement la question de l'interprétation de ce chapitre, pour laquelle quelques mots seulement suffiront. Le langage du verset 42 est assez clair : « Il est semé en corruption, il ressuscite en incorruptibilité ». Ce qui est semé ressuscite, même si un changement s'opère en lui. Ce qui est semé, personne ne peut le contester [il s'agit du corps]. En outre, on peut remarquer que tout le chapitre traite du corps, et de la mort qui le réclame. L'apôtre ne parle jamais du hadès dans lequel l'esprit non vêtu attend la résurrection. Dans le seul endroit où le mot hadès apparaît dans le *Texte Reçu* [v.55], nous devrions plutôt lire *θάνατε* (*la mort*), comme on l'admet généralement sur l'autorité de¹⁴ *B, D, E, F, G*,

¹⁴ $\aleph^1$: Codex Sinaiticus, correction de première main ; *B* : Codex Vaticanus ; *D* : Codex Bezae ; *E* : Codex Basilensis ; *F* : Codex Boreelianus ; *G* : Codex Seidelianus ; *I* : Codex Rescriptus Petropolitanus (ou Codex rescrit ou Palimpseste de Paris). (note d'édition)

I, N^o : « Où est, ô *mort*, ta victoire ? ». Une telle question pourrait-elle être posée si le corps ne devait jamais être arraché à son emprise ? Mais s'il doit être ressuscité, alors l'exclamation triomphante est tout à fait appropriée. Pensez au corps racheté par le sang du Christ, et habité une fois pour toutes par le Saint Esprit. Et il ne serait jamais racheté de la condition que le péché lui a imposée ? La mort aurait alors remporté une véritable victoire ! [cp 1 Cor. 6:20 ; Rom. 8:11]

L'avenir du corps selon la Parole

1) Les croyants

Voyons maintenant quelle lumière supplémentaire la Parole divine jette sur l'avenir de nos corps. Tout d'abord, les corps des saints seront vivifiés et rachetés (Rom. 8:11,23). Ensuite, nous serons tous changés : le corruptible revêtira l'incorruptibilité, et le mortel l'immortalité. Nous avons tous maintenant un corps naturel, adapté à la condition dans laquelle nous nous trouvons. Nous aurons bientôt un corps spirituel, adapté à la condition dans laquelle nous nous trouverons alors (1 Cor. 15:53,44). Le corps est *maintenant* comme une tente, susceptible d'être détruite. *Alors*, ce sera un édifice de la part de Dieu, éternel, dans les cieux (2 Cor. 5:1). Si la tente terrestre est détruite, nous avons, dit l'apôtre, « une maison » qui est du ciel. Il ne dit pas que les saints morts la revêtent dès leur mort, car il parle ensuite dans le même chapitre de leur condition de dépouillement qui nous caractérise alors, le temps d'être « revêtus ». Mais c'est une question tout à fait différente. En outre, nous apprenons que la condition dans laquelle nous existerons sera très différente de la condition actuelle. Les mariages n'auront plus lieu (Luc 20:35,36), et le corps n'aura pas besoin comme aujourd'hui d'être nourri (1 Cor. 6:13). Mais quel que soit ce changement, le corps appartiendra au Seigneur. Enfin, l'apôtre Paul nous enseigne que le corps de notre humiliation sera conforme au corps de gloire de Christ (Phil. 3:21). Et Jean nous dit que lorsque Christ apparaîtra, « nous lui serons semblables, car nous le verrons comme il est » (1 Jean 3:2).

2) *Les incroyants*

C'est le côté positif du sujet, mais il y a aussi un côté sombre. En effet, les corps des impies doivent être aussi ressuscités. C'est ce que Jean a vu en vision. « Et je vis les morts, les grands et les petits, se tenant devant le trône ; et des livres furent ouverts ; et un autre livre fut ouvert qui est celui de la vie. Et les morts furent jugés d'après les choses qui étaient écrites dans les livres, selon leurs œuvres. Et la mer rendit les morts qui étaient en elle ; et la mort et le hadès rendirent les morts qui étaient en eux. » (Apoc. 20:12,13) Qu'y a-t-il dans la mer et dans la mort, par opposition au hadès, sinon *les corps* de ceux qui sont morts – ceux qui n'ont pas été enterrés, et ceux qui ont été enterrés ? Pourquoi Jean parle-t-il, concernant la mort et le hadès, des « morts qui étaient en eux » ? Que le lecteur compare ces paroles, dernière déclaration du Nouveau Testament sur ce sujet, avec celles de Matthieu 10:28, prononcées par le Seigneur, expliquant comment ce qu'il dit doit s'accomplir : « Et ne craignez pas ceux qui tuent le corps et qui ne peuvent pas tuer l'âme ; mais craignez plutôt celui qui peut détruire et l'âme et le corps, dans la géhenne ».

Une fausse utilisation de l'hébreu

Les anciens credos et les confessions de foi modernes qui affirment la résurrection du corps sont donc corrects à cet égard. Le corps qui meurt sera ressuscité pour partager avec son propriétaire sa condition pour les siècles des siècles. Les tentatives pour écarter cette vérité, que ce soit au moyen de traductions suggérées ou d'une prétendue autorité scripturaire, sont extrêmement futiles. Et l'affirmation selon laquelle c'est la personne qui dort, et non son

corps, ne repose pas sur un meilleur fondement. Sur ce point, l'auteur a été induit en erreur par une déclaration figurant dans le dictionnaire hébreu du Dr. J. Fuerst, selon laquelle l'expression hébraïque « il s'endormit avec ses pères » (שָׁכַב עִם אָבוֹת) est considérée comme équivalente à l'expression « il fut recueilli vers ses pères » (נִצָּמַח אֶל אָבוֹת). On nous dit alors que s'endormir avec ses pères est une déclaration devant la personne, en dehors de son corps. C'est sur cette supposition que repose une grande partie de l'argumentation de l'auteur (p.28). Mais est-ce vrai ? Un petit examen démontrera que l'on ne peut pas se fier à cette affirmation.

En effet, premièrement, l'expression « être recueilli vers (ou auprès de) ses pères », mentionnée en Juges 2:10, 2 Rois 22:20 et 2 Chroniques 34:28, ne tranche en rien le point en question, mais l'expression plus communément employée, « être recueilli vers ses peuples » peut aider à résoudre le problème. Si l'on compare cette expression « il fut recueilli vers ses pères » avec cette dernière, on verra que l'annonce de la mort d'une personne *précède* presque toujours l'affirmation de son recueillement « vers ses peuples » (Gen. 25:8,17 ; 35:29, 49:33 ; Deut. 32:50). Elle ne la suit qu'une seule fois [Nom. 20:26]. De plus, alors que la seule occasion où *la mort* de la personne est mentionnée avec l'expression « il s'est *endormi* avec ses pères », la mention de sa mort *suit* cette déclaration bien connue (2 Chron. 16:13) [voir aussi le v.14]. Ce dernier fait suggère la possibilité et même la probabilité que *s'endormir avec ses pères* n'équivaut pas à *être recueilli auprès d'eux ou de ses peuples*.

Écartant donc cette dernière expression comme n'ayant plus rien à faire avec elle, voyons alors quel

sens donner à *שָׁכַב עִם אָבוֹת* (*être couché avec ses pères* ou *s'endormir avec ses pères*). Est-ce que cela se réfère au corps, ou non ? – Elle s'applique au corps, car Jacob, le premier à avoir introduit l'expression, pour autant que nous le sachions (Gen. 47:30), se référait assurément par là à son corps. Dans les livres des Rois et des Chroniques, où nous rencontrons si fréquemment cette expression,¹⁵ associée comme toujours à l'ensevelissement, il semble à peu près certain que le sens que lui donnait le patriarche Jacob était le sens que les écrivains sacrés voulaient à leur tour transmettre au lecteur. Cela est confirmé par le fait que nous ne trouvons qu'une seule fois, quand un roi fut assassiné par ses sujets, les mots « il s'endormit avec ses pères ».

Si l'expression se référait à l'esprit dans le hadès, à l'exclusion du corps, il serait difficile de comprendre pourquoi, en de telles occasions, cette expression est généralement omise, car la manière dont la mort survient ne peut faire aucune différence quant à la présence de l'esprit dans le hadès après la mort. Si, en revanche, elle se réfère au corps et décrit à l'origine sa position couchée, selon le sens simple de *שָׁכַב* (*il s'est couché*), alors nous comprenons mieux pourquoi elle a été utilisée à un moment donné et pas à un autre. Car il est certain que *שָׁכַב* est utilisé pour la mort du corps (Job 7:21 ; 21:26 ; Ps. 88:5). Ce qui a été imaginé au sujet de cette expression est donc une erreur. Il manque à l'édifice ainsi érigé un élément essentiel : un solide fondement.

¹⁵ Elle apparaît 23 fois dans les Livres des Rois, et 10 fois dans le Second livre des Chroniques. (note d'édition)

Conclusion

En effet, toute la théorie de la résurrection, telle qu'elle est exposée par l'auteur, s'écroule lorsqu'on tente de l'examiner. L'âme ne dort pas dans le hadès. Le terme *shéol* englobe plus que la région dans laquelle les personnes dépouillées attendent leur résurrection. La traduction proposée de *egeiro*, pour réveiller les morts dans le hadès au moment où ils entrent dans cette région, s'oppose à l'utilisation du terme par le Seigneur, l'évangéliste, les Juifs et l'apôtre Paul. La résurrection du corps est une vérité de l'Écriture et un article de la foi chrétienne. Celui qui la nie contredit la Parole divine et rejette une vérité fondamentale du christianisme.

« Car si les morts ne ressuscitent pas, Christ n'a pas été ressuscité non plus ; et si Christ n'a pas été ressuscité, votre foi est vaine, vous êtes encore dans vos péchés : ceux donc aussi qui se sont endormis en Christ ont péri. » (1 Cor. 15:16-18)

C.E.S.

Bible Treasury, vol.11 (1876)
p.253-256, 268-270, 281-284.

